

# *Le Thoirzan info*

*Automne 2013*

*Bulletin d'informations de la commune de Thoiry*

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

P 3	Le mot du Maire
P 4	Travaux dans la commune
P 5 à 6	Vie de la commune
P 7 à 9	Infos diverses
P 10	Chambéry métropole
P 11	Budget 2013
P 12 à 13	Jeux
P 14 à 15	Thoiry autrefois
P 16	L'patoé de Thoéry
P 17	Etat civil
P18	Le bilan météo 2012
P19	A votre service

**Bulletin d'informations municipales de Thoiry**

**Automne 2013**

**Comité de rédaction :** Dominique Duhem, Jérôme Esquevin, Philippe Marin, Lucien Mollard, Madeleine Rossi, Thierry Tournier.

**Impression :** Gap édition, 2 rue du Marais, ZAC du Puits d'Ordet, 73 190 Challes-les-Eaux.

Imprimé sur papier recyclé



Jérôme ESQUEVIN  
Maire

Mes chers concitoyens,

Vous trouverez, joint à ce nouveau numéro de notre bulletin, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document est une obligation légale et a pour but de sensibiliser aux risques et de recenser les consignes à appliquer en cas de danger. Son format est pratique à lire et à conserver. Il est en effet indispensable de connaître les risques auxquels nous sommes exposés, non pas dans le but d'affoler, mais d'apprendre à avoir une attitude efficace en cas de situation de crise. Bien connaître les risques est la meilleure façon de s'en prémunir et c'est de la responsabilité de tous. Chaque citoyen doit être en capacité de faire face aux risques et de participer ainsi, non seulement à sa propre sécurité, mais aussi à celle de tous.

En parallèle de ce DICRIM, le Conseil municipal a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce Plan est un outil indispensable pour faire face à des événements graves et limiter leurs conséquences, à la fois humaines, matérielles et environnementales. Il définit, entre autres, les différents acteurs et leurs missions face à une situation d'urgence. C'est un travail important regroupé dans un « Classeur opérationnel de gestion de crise ». Un exercice de mise en situation avec les élus et le personnel a eu lieu le 28 août, permettant de vérifier le caractère opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde. Enfin ce dernier a été validé par une délibération du Conseil municipal en date du 13 décembre 2013.

Cette préoccupation de sécurité se retrouve aussi dans les aménagements de la RD 206 entrepris cette année au chef-lieu. Mais la sécurité routière ne pourra jamais se limiter à quelques chicanes ou autres plateaux surélevés, elle doit être le fruit de la vigilance et de la responsabilité de tous.

Et pour terminer dans un tout autre registre, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous d'agréables Fêtes de fin d'année et comme chaque année, vous inviter à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux qui se déroulera

**le samedi 11 janvier 2014 à 18 heures à la salle  
des fêtes**

En attendant, bonne lecture à tous .

Jérôme ESQUEVIN

## Sécurisation RD 206 (Première tranche)

Sécurisation des abords de l'abribus du chef-lieu.  
Création de deux trottoirs et d'un plateau surélevé.



Mise en place d'un sens unique sur la départementale 21.  
Réalisation : octobre 2013.

Coût : 70 727 € HT

Financement : Chambéry Métropole et Conseil Général avec des montants en cours de finalisation.



## Chemin des Crêts

Création d'un enrochement pour soutenir le talus amont de la route et reprise partielle du tapis en enrobé.

Réalisation juillet-octobre 2013

Coût : enrochement : 3884 € HT et enrobé 5 385 € HT

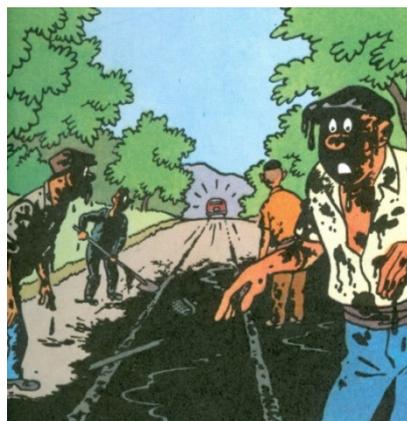
Financement : 100% commune.

## Entretien des voiries communales

Emploi partiel à chaud et reprise ponctuelle d'enrobé  
Réalisation juillet 2013

Coût : 15 900 € HT

Financement : 7 207 € du Conseil Général



## Repas des Anciens 2013

Dimanche 13 octobre, à la salle des fêtes, la municipalité recevait les Anciens du village. Ils sont toujours nombreux à répondre à cette invitation qui leur permet d'échanger les nouvelles des hameaux et familiales. C'est avec bonheur qu'ils ont découvert cette année, la cuisine de Julie et Stéphane Francony installés traiteurs depuis un an. Comme les autres années le service était assuré par les conseillers municipaux. Au cours du repas, un jeune accordéoniste a ravi les convives avec des morceaux de musique des bals d'antan.



## L'automne de LA VIOURNE



Réussie, cette première soirée organisée dans la nouvelle salle des associations, que l'on nomme encore parfois « le saloon ». La soirée a commencée avec Joëlle Bely, promeneuse d'histoire d'Aillon le jeune, qui nous a enchanté avec son conte savoyard. Petits et grands avaient tous le regard rivé vers la scène. Le professionnalisme de Joëlle a su nous faire voyager dans la Savoie d'antan.

Puis un concert bluegrass/country mené par 2 talentueux chambériens a coloré la salle de ses notes de musique « salooneresques ».

45 personnes étaient au rendez-vous pour cette soirée organisée par LA VIOURNE, association née à l'occasion de la fête de la musique de Thoiry, ayant pour objet l'organisation d'événements culturels, de temps d'échanges solidaires et de rencontres citoyennes sur la commune de Thoiry.

Et un grand merci aux bénévoles, sans lesquels ce bon moment n'aurait pas été possible.



### Remise de médailles pour le 11 novembre



Les habitants étaient nombreux autour du Monument aux Morts de la commune. Les élèves de l'école ont lu tous ensemble un poème, avec beaucoup de cœur et d'application, tandis que M. Esquevin, Maire, donnait des détails sur la vie des « poilus ». Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et l'appel des disparus lors des différents conflits du XX<sup>e</sup> siècle, suivis de la minute de silence et du dépôt d'une coupe de fleurs, M. Caillet Président de l'Association des Anciens Combattants, a remis une médaille à plusieurs anciens d'Algérie, avant que retentisse la Marseillaise.

### Avant dernière étape du Tour à Thoiry

Pour sa 100<sup>ème</sup> édition, le Tour de France a traversé notre commune de part en part, du Col des Prés jusqu'au Pont des Callet. En effet, ce samedi 20 juillet, la 20<sup>ème</sup> et avant dernière étape du Tour 2013 reliait Annecy au Semnoz en faisant une large boucle de 125 km dans le massif des Bauges. En guise de répétition générale, plus de 11 000 coureurs amateurs avait découvert cet itinéraire, lors de l'épreuve de l'Etape du Tour, le dimanche 7 juillet. Lors des deux manifestations, de nombreux spectateurs encourageaient les cyclistes et ne manquaient pas d'être impressionnés par leur vitesse et l'intensité de leur concentration, notamment lors du passage du peloton. Et c'est le colombien Nairo Quintana Rojas qui a remporté cette 20<sup>ème</sup> étape du Tour en très exactement 3h 39' 04", une belle performance qui lui a permis de se hisser à la seconde place au classement général.



C'est sous un soleil de plomb et dans une ambiance festive que les spectateurs au Col des Prés (ci-dessus) et dans la traversée du village (ci-contre) ont attendu le passage de la Caravane publicitaire suivi de celui des coureurs. De belles images qui font oublier le passage précédent en juillet 1998, lourdement marqué par les scandales de dopage et un peloton « en grève » et au ralenti.

## Animation jeunesse : travaux d'été

Six jeunes, trois de la commune et trois autres du canton ont été employés toutes les matinées d'une semaine, dans le cadre des travaux d'été organisés par le Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Laysse. Avec des pinceaux pour rafraîchir les grilles de la Mairie ou du cimetière, ou retoucher les murs de l'église ou avec des outils de débroussaillage autour de la chapelle du Mollard du Temps, le travail n'a pas manqué. Travail auquel, les jeunes recrues ont mis du cœur et de l'application et qui a donné toute satisfaction.



## Illuminations de Noël

La municipalité a décidé de ne plus utiliser les anciennes guirlandes dont la plupart des ampoules étaient à remplacer mais aussi devenues obsolètes et trop consommatrices en énergie. Elles ont été remplacées par des guirlandes avec des LED pour un budget de 600 €. Elles illuminent depuis le début décembre la Mairie et les deux épicéas de son parking.

## Achat d'un nouveau véhicule léger

Vous avez certainement déjà remarqué que Julien a changé de véhicule de fonction. En effet, il devenait urgent de remplacer l'ancienne Renault Express qui, après de longues années de bons et loyaux services, donnait de plus en plus des signes de faiblesses. Le choix s'est porté sur un Berlingo Citroën avec une motorisation de 1.4 HDI. Il s'agit d'un véhicule d'occasion acquis pour la somme de 4556 € HT.

## Calendrier électoral 2014

**Elections municipales : premier tour le dimanche 23 mars et le deuxième le 30 mars 2014**

**Elections européennes : le 25 mai 2014**



## Installation d'un défibrillateur

### Qu'est-ce qu'un Défibrillateur Automatisé Externe ?

Un **défibrillateur automatisé externe** est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme « choquable », la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, des appareils simplifiés ont été créés. Ils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse. (source Wikipédia)



### Faut-il avoir suivi une formation pour pouvoir l'utiliser ?

En théorie non, depuis un décret du 04 mai 2007, toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur. Mais l'utilisation d'un défibrillateur ne permet pas à elle seule de réanimer une personne. En réalité, l'appareil complète et facilite les gestes de réanimation cardio-pulmonaire que l'on apprend lors des formations de secourisme. De ce fait, même si les défibrillateurs externes automatisés peuvent être mis en œuvre par « toute personne », il est préférable que les utilisateurs aient reçu une formation pour pouvoir les manipuler le plus efficacement possible. Mais, le modèle choisi est simple d'utilisation et la démarche à suivre est expliquée par quelques images, de façon très claire, pour répondre au mieux à une situation de stress.

### Où est-il installé ?

L'emplacement qui a paru le plus judicieux est juste à côté de la porte d'entrée du premier étage de la Mairie, à l'extrémité de la passerelle. Cet emplacement est fléché par des panonceaux et la nuit le boîtier du DAE clignote.



**Et surtout ne jamais oublier que le premier geste indispensable est d'appeler du secours au 15 (SAMU) ou au 18 (pompiers)**

Pour ceux qui veulent plus d'informations, voir le site du ministère du travail à l'adresse suivante : <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Defibrillateur-cardiaque.html>



### Mise à disposition d'un broyeur de végétaux (Rappel)

Afin de réduire la quantité de déchets, Chambéry Métropole met gratuitement à disposition des habitants un broyeur de végétaux. Donc ce matériel « tourne » entre les communes du Canton. Il est à Thoiry une semaine par mois. Les dates de disponibilité sont communiquées en mairie ainsi que les conditions de mise à disposition.

N'hésitez pas à vous renseigner !

### Conteneurs grand volume

Afin de rationaliser les tournées et de mettre fin à la prolifération des bacs poubelles, des conteneurs grand volume vont progressivement être mis en service sur l'ensemble du territoire de la commune. Cinq (2 ordures ménagères, 2 recyclables et 1 verres) sont déjà en place, trois autres vont l'être en tout début d'année 2014 au cimetière. Dans une autre tranche de travaux, 2 sont prévus à La Fougère ainsi qu'à Thorméroz et 3 aux Chavonnettes. Les conteneurs ordures ménagères seront vidés une fois par semaine. La mise en service de cette nouvelle forme de collecte va entraîner un changement de nos habitudes mais aussi devrait éviter les multiples désagréments créés par des débordements de bacs ou leurs contenus trainés et dispersés par des animaux ou encore des rafales de vent. Les « boules à verres » des Routes vont aussi être supprimées. **Les conteneurs déjà installés ne sont pas encore en service. Le moment venu, une information sera effectuée et en attendant il est demandé de ne pas les utiliser.**



### Communication par mail

Afin de faciliter la diffusion des informations de la mairie, la municipalité souhaite mettre en place une « mailing liste ». Grâce à ce système, les informations (manifestations, réunions publiques, cérémonies, etc...) pourront circuler plus rapidement et vous permettra aussi éventuellement de réagir.

Si vous souhaitez être inscrit sur cette liste de diffusion, **merci d'envoyer un mail d'adhésion avec vos nom et prénom** (votre adresse mail sera inscrite sur le mailing) à :

**Thoiry73@wanadoo.fr**

## Réservoir des Chavonnettes et conduite du Col des Prés:



Mise en service le 5 décembre 2013

Capacité : 300 m<sup>3</sup> pour alimenter à terme l'ensemble de la commune.

Equipé d'un système de filtration à sable et à ultra-violet

Coût : 620 000 €

Les deux filtres à sable (ci-dessus) et vue extérieure du nouveau réservoir (ci-contre)

Cette installation permet de distribuer une eau de qualité avec un traitement performant et n'utilisant plus de chlore. La liaison entre ce réservoir et la chambre de répartition du Col des Prés est aussi achevée. C'est une étape importante dans la rénovation de notre réseau d'eau potable.



### Rappel des travaux futurs :

**Réseau d'eau potable** : Liaison entre le nouveau réservoir et Thorméroz en 2014 et La Fougère en 2015

**Thorméroz** : Création d'une station d'épuration de proximité et du réseau d'eau usée accompagnée de la restructuration complète du réseau d'eau potable.

Date prévisionnelle des travaux : 2014 et 2015

**La Fougère** : Une opération identique à celle de Thorméroz est inscrite à la programmation des travaux pour les années 2018 et 2019.

Ces travaux sont financés par Chambéry Métropole qui a les compétences eau et assainissement.



**Recettes de fonctionnement**  
**524 301 €**

**Recettes d'investissement**  
**52 700 €**

Excédent 2012 :  
184 651 €

Impôts, taxes et redevances :  
152 000 €

Dotations et participations :  
148 000 €

Produits des services et de  
gestion courante : 39 650 €

**Recettes :**  
**577 001 €**

Dotations, fonds divers et  
réserves : 11 100 €

Emprunts :  
0 €

Subventions :  
41 600 €

**Dépenses de fonctionnement**  
**353 753 €**

**Dépenses d'investissement**  
**223 248 €**

Charges à caractères générales  
136 900 €

Charges de personnel  
120 200 €

Charges financières  
14 000 €

Autres charges de gestion  
courante  
51 800 €

Divers  
30 853 €

**Dépenses :**  
**577 001 €**

Remboursement d'emprunt  
23 500 €

Immobilisations  
199 748 €



**Les taux d'imposition demeurent inchangés depuis 2007 et s'établissent donc pour 2013**

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>13,22</b>
<b>Foncier bâti</b>	<b>21,16</b>
<b>Foncier non bâti</b>	<b>91,87</b>



**1**

- A : Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**2**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**3**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**4**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**5**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**6**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**7**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**8**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**9**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**10**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**11**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : Le Sauget
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**12**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : Le Sauget
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**13**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : Le sauget
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**14**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : Le Sauget
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**15**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : Le Sauget
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**16**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



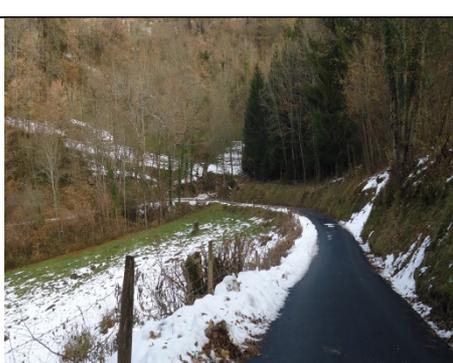
**17**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : Le Sauget
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**18**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : Le Sauget
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



**19**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : Le Sauget
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col



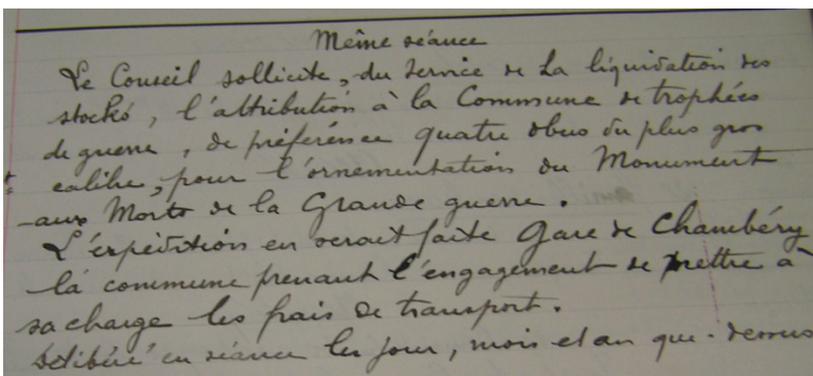
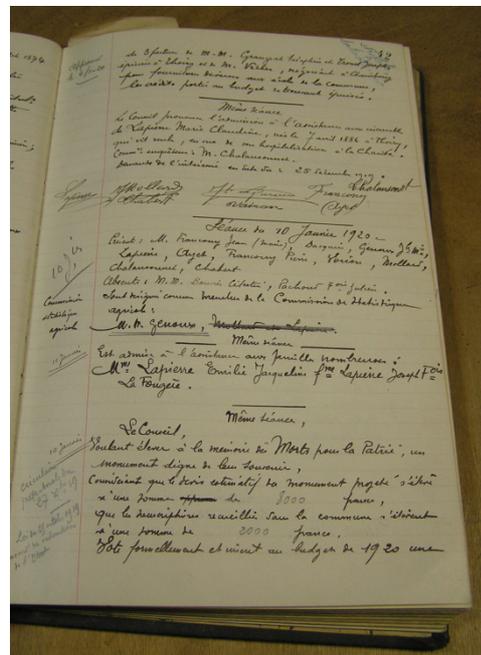
**20**

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvilard
- H : La Dhuy
- I : Col

Thoiry, comme presque toutes les communes de France possède un Monument aux Morts. A l'approche des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, penchons-nous sur l'histoire de ce monument, lieu central de mémoire.

### Quand la construction du Monument aux Morts est-elle décidée?

C'est par une délibération en date du 10 janvier 1920 que le Conseil municipal\* exprime, à l'unanimité, sa volonté « *d'élever à la mémoire des Morts pour la Patrie un monument digne de leur souvenir* ». Cette première délibération est suivie de plusieurs autres. Une, en date du 2 janvier 1921, fixe le choix de l'entreprise BLUMET de Curienne pour réaliser le monument pour un montant de 5583 F de l'époque. Une autre, en date du 13 mars 1921, « *sollicite du service de la liquidation des stocks, l'attribution à la Commune de Trophées de guerre, de préférence quatre obus du plus gros calibre, pour l'ornementation du Monument aux Morts de la Grande Guerre* ». Il a dû être donné une suite favorable à cette demande car quatre obus forts impressionnants reliés par une chaîne, encadrent le socle du Monument.



Les registres de délibérations sont une source importante d'informations en ce qui concerne la vie à Thoiry autrefois. Ici deux photos de pages de celui des années 20 conservé dans les archives communales

### Le choix délicat de l'emplacement du monument



Le Conseil Municipal a tout d'abord désigné comme emplacement pour le Monument aux Morts, un coin de la cour de l'école de filles. Mais par un courrier en date du 21 février 1921, M. Le Préfet de la Savoie a « *invité le Conseil à recherché un autre emplacement* ». Lecture faite de ce courrier, le Conseil décide, lors de sa séance du 13 mars 1921, de « *se rendre aux raisons de M. Le Préfet* » et de « *désigner comme emplacement le coin non occupé des terrains servant de jardin à l'école de filles* » où le Monument est érigé et où il se trouve toujours. La lettre du Préfet ne nous est connue qu'à travers la délibération, elle n'a pas été retrouvée dans les archives et est sans doute perdue. C'est dommage car il serait intéressant de connaître son argumentation pour refuser le premier emplacement.

\*Composition du Conseil Municipal en 1920 : Jean-Edouard FRANCONY (Maire), BOUVIER Célestin, DACQUIN Joseph (Adjoint), LAPIERRE Benjamin, AYET Jean-Marie, FRANCONY Pierre, VOIRON Joseph, MOLLARD Jean, GENOUX Jean-Marie, CHALANSONNET Henri, CHABERT Pierre-Joseph PACHOUD François.

A quoi correspond la date inscrite à la suite de chaque nom ?



Concernant la Première Guerre mondiale, 56 noms sont gravés sur la face sud du Monument. Plus d'un tué par mois de guerre dans une commune qui comptait 884 habitants en 1911.

La date inscrite directement après chaque nom correspond à celle de leur classe, soit généralement celle de leur vingtième anniversaire. C'est donc du plus vieux au plus jeune que les noms sont classés. Le premier de la liste, Mollard Eugène était né le 13 septembre 1873 (donc classe 1893) et est décédé des « suites de blessures de guerre » le 23 avril 1917. Il semble toutefois que MOLLARD Alfred, de la classe 15, n'a pas été inscrit avec ses camarades de la même classe, mais en dernier nom (« oublié » rattrapé ?).

A noter qu'ont été rajoutés sur la face ouest les noms des Morts pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale et la Guerre d'Algérie.

La liste des soldats « Morts pour la France » est gravé sur le Monument suivant l'année de leur classe

## Mémoire des Hommes

Le ministère de la défense a fait un travail très important de numérisation de ses archives.

Sur le site [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/) il est possible de retrouver l'ensemble des bases nominatives et fonds disponibles pour les grands conflits mondiaux et opérations extérieures depuis le début du XXe siècle.

En ce qui concerne la Première Guerre mondiale, plus de 1,3 million de fiches individuelles de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention "Morts pour la France" ont été numérisées et sont en libre accès. Ci-contre se trouve la fiche de MOLLARD Eugène, premier de la liste de notre Monument aux Morts.

Il est possible aussi de consulter plus de 70 000 fiches individuelles de soldats ayant appartenu à l'aéronautique militaire, mais aussi les images numérisées des journaux des marches et opérations, des carnets de comptabilité en campagne, des journaux de bord, etc. de toutes les unités militaires engagées durant la Première Guerre mondiale.

Il en va de même pour les autres conflits du XXe siècle auxquels la France a participé (Seconde Guerre mondiale, Conflits coloniaux, etc...)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MOLLARD**

Prénoms **Eugène**

Grade **2<sup>e</sup> classe**

Corps **9<sup>e</sup> B<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> de Chasseurs Alpins**

N<sup>o</sup> **2406** au Corps. — Cl. **1893**

Matricule. **1173** au Recrutement **Chambéry**

Mort pour la France le **23 avril 1917**

**L'ambulance Alpine 308** (partie de Chambéry) le **23 avril 1917**

Genre de mort **Suites de blessures de guerre**

Né le **13 septembre 1873**

à **Chambéry** Département **Savoie**

Arr<sup>o</sup> municipal (n<sup>o</sup> Paris et Lyon). }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_

acte ou jugement transcrit le **20 avril 1911**

à **Chambéry** **Savoie**

N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

269-706-1022. (20434)

Fiche individuelle de MOLLARD Eugène, de la classe 93 et mort pour la France en 1917.



Vos é compré que Giovanni, Djan, t'che ne, arrevové di Piémont.

Y s'étié sauvò de son Pays, mè de nombreux Italiens a dont.

*« Quand d'étiou diè mon Pays, y falliévé vôtò pe l'Parti, senon, y ne fagévont béréré l'ouille de ricin.*

*Alors, on se sauvòns. On coup, on a sautò na muraillé. Elle étié tellamè hiautta, qu'on a bettò on bon quart d'hòrra p'arvò dezo !! »*

Il é vni à Thoéry, p'èpiarrò l'shmin d'le Shavnnés, damme Tremér.

Il a cogni la Françoise, s'è mariò avoé. Ils se sont installò à la Téppa, à le Shavnnés.

Y l'on avi n'éfant, Henri, qui loui asbin a tetadé vécu l'iom.

La Foise, na bròva féna, le fagévé sevè de tartiflés riondés et de bogniéttés plattées.

La via lé nou a dû étre très ruda. L'hiver, ils étions iselò, l'ròcle n'y pòssove pò.

Y falliévé fòre la shòllò diè la noï, pe descèdre y viazhe portò l'lassé ou se ravitailler

Nion ne sòvons si la via a étò pe Djan, pe bròva que d'ié qui vnié !

#### NA CORTA DE LA FRITIÈRE

On é à l'è darié. Le lots d'la côpa vennont d'étre teriés y sort.

A la fritière, on è discuté è portè l'lassé.

Fanfoé y Capiténé : - D'é avi on lot, y a que de tognansons !

José : - T'è fa pò, l'boé côrbe fò de foua droï !



Lulu y marécho

#### Jean des Teppes

Vous avez compris que Giovanni, Jean, chez nous, arrivait du Piémont.

Il s'était sauvé de son Pays, comme de nombreux Italiens à cette époque.

*« Quand j'étais dans mon Pays, il fallait voter pour le Parti, sinon, ils (?) nous faisaient boire de l'huile de ricin.*

*Alors, on se sauvait. Une fois, on a sauté une muraille. Elle était tellement haute, qu'on a mis un bon quart d'heure pour arriver en bas !! »*

Il est venu à Thoiry pour empierre le chemin des Chavonnes, en haut de Thorméroz.

Il a connu la Françoise, c'est marié avec. Ils se sont installés aux Teppes, aux Chavonnes.

Ils ont eu un enfant, Henri, qui lui aussi a toujours vécu là-haut.

La Foise, une brave femme, leur faisait souvent des pommes de terre rondes et bugnes plattes.

La vie là-haut a dû être très rude. L'hiver, ils étaient isolés, le chasse-neige n'y passait pas.

Il fallait faire la trace dans la neige, pour descendre au village porter le lait ou se ravitailler.

Personne ne sait si la vie a été pour Jean, plus belle que d'où il venait !

#### Une courte de la fruitière

Nous sommes en automne. Les lots de la coupe (affouage) viennent d'être tirés au sort.

A la fruitière, on en discute en portant le lait

François au Capitaine : - J'ai eu un lot, il n'y a que des bois tordus !

Joseph : - Ne t'en fais pas, le bois courbe fait du feu droit !

Lulu au maréchal

Etat civil du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 novembre 2013**Naissances :**

**Elisa** au foyer de Paul RAVAUX et Claire MARETTE aux Mollards le 8 décembre 2012

**Maxime** au foyer de Nicolas et Aurélie TESSER aux Chavonnettes le 6 janvier 2013

**Nolan** au foyer de Cyril HAUSPIE et Laura PROVENT aux Mollards le 31 janvier 2013

**Norman** au foyer d'Eric JABOT et Dorothée ROBERT aux Mollards le 10 février 2013

**Gaspard** au foyer de Vincent et Laure LEFEVRE aux Chavonnettes le 1<sup>er</sup> avril 2013

**Enzo** au foyer de Lionel et Sandra SCALZO à Bonvillard le 17 avril 2013

**Célia** au foyer de Julien et Fouzia à La Dhuy le 24 avril 2013

**Marie** au foyer de Elie ROCHE-GAILLON et Sophie VOIRON à Thorméroz le 1<sup>er</sup> juin 2013

**Malo** au foyer de Sébastien et Emilie DUPONT à Thorméroz le 14 juin 2013

**Lohan** au foyer de Nicolas et Fanny BERNAT aux Mollards le 7 novembre 2013

**Raphaël** au foyer de Sylvestre RIONDET et Julie PROVENT au chef-lieu le 16 novembre 2013

**Enzo** au foyer de Frédéric OUALI et Tiphaine GUILLON à Thorméroz le 25 novembre 2013

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie.

**Mariage :**

**Françoise BLANC et Didier VIRET** le 27 septembre 2013  
(Thorméroz)



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

**Décès :**

**Michel CALLET** le 12 avril 2013

Le 16 avril, l'église de Thoiry était trop petite pour accueillir tous ceux, parents, proches, amis, collègues, qui voulaient accompagner une dernière fois Michel. Le Conseil municipal renouvelle à sa famille ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.

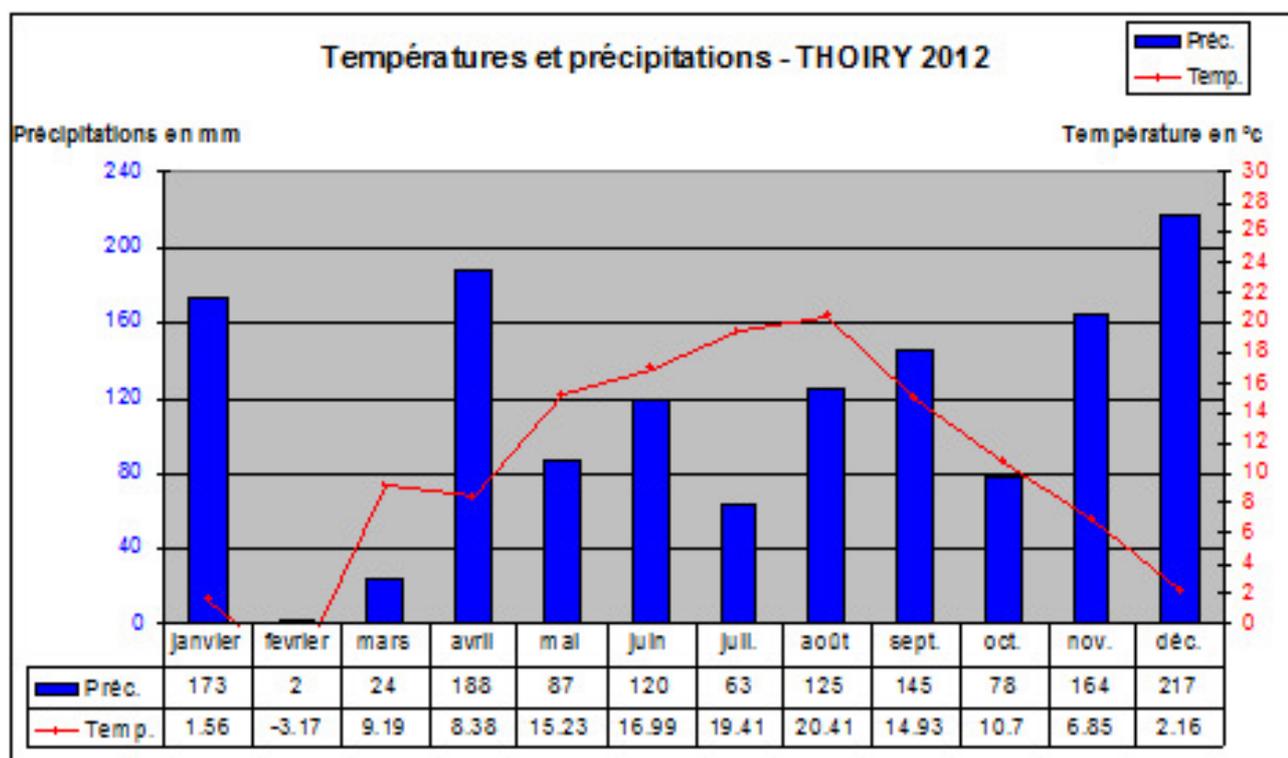
**Bienvenue aux nouveaux Thoirzans**

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

**Réponses du jeu des pages 12 et 13 :**

1 : E / 2 : C / 3 : F / 4 : A / 5 : C / 6 : A / 7 : H / 8 : I / 9 : A / 10 : F / 11 : G (route de Bonvillard) ;  
12 : A (Le Moulin) / 13 : E / 14 : D / 15 : E / 16 : F / 17 : F / 18 : C (Aux Routes) / 19 : D / 20 : G.

## Le temps à Thoiry - 2012



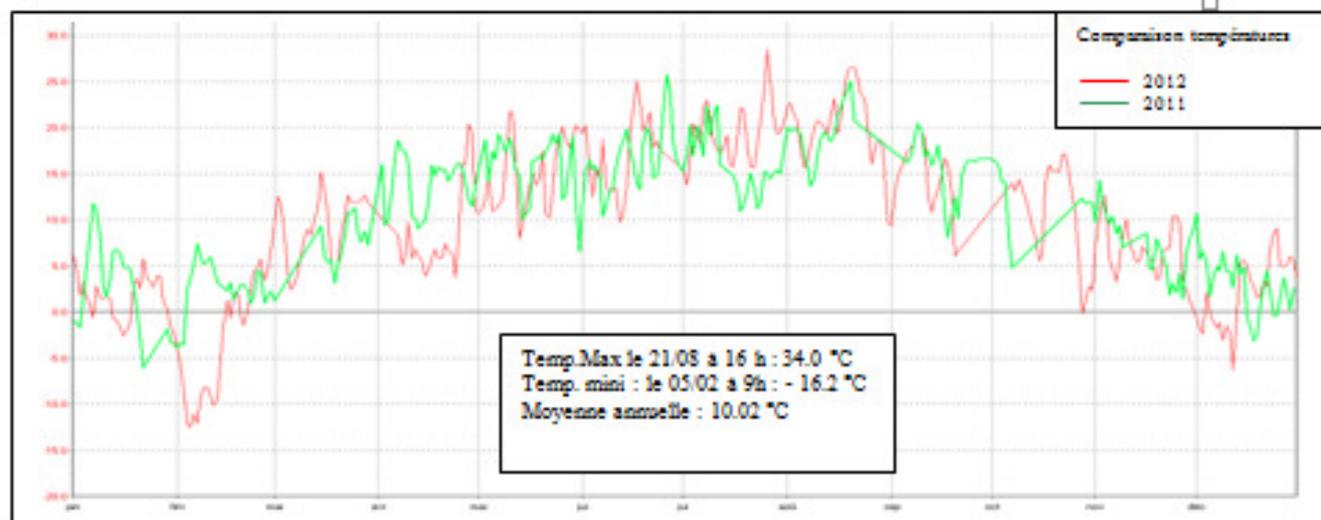
Nombre de jours avec pluie	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
<b>TOTAL</b>	125	96	118	132	152	157	137	112

**TOTAL précipitations 2012 : 1385 mm**  
 TOTAL précipitations 2011 : 1084 mm  
 TOTAL précipitations 2010 : 1038 mm  
 TOTAL précipitations 2009 : 1032 mm  
 TOTAL précipitations 2008 : 1372 mm  
 TOTAL précipitations 2007 : 1569 mm  
 TOTAL précipitations 2006 : 1174 mm  
 TOTAL précipitations 2005 : 1017 mm

### Les faits marquant de l'année 2012



Nombre de jour	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Journée glacée ( $T_{max} < 0^{\circ}C$ )	21	11	36	15	7	8	14	33
Journée de gelée ( $T_{min} < 0^{\circ}C$ )	65	35	82	58	65	54	75	96
Journée froide ( $T_{max} < 10^{\circ}C$ )	120	74	124	96	140	123	117	133
Journée d'été ( $T_{max} \geq 25^{\circ}C$ )	50	29	39	58	29	26	52	61
Journée caniculaire ( $T_{max} \geq 30^{\circ}C$ )	9	5	11	12	0	0	10	26



## **MAIRIE**

Tel : 04 79 28 40 89 Fax : 04 79 28 40 15 thoiry73@wanadoo.fr

Permanences du secrétariat :

- Lundi de 9h à 11h 30 et de 18h à 20h.
- Mercredi de 9h à 11h 30
- Vendredi de 9h à 11h 30

Le Maire est présent en mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous.

## **LA POSTE**

Dans les locaux de la mairie et suivant les mêmes horaires.

## **ECOLE**

Tel : 04 79 28 46 05

## **GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE**

Garderie : 04 79 28 46 05 Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Les tickets de ces deux services sont en vente en mairie.

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Lundi de 16h 30 à 19h et mercredi de 10h à 12 h.

## **LOCATION GÎTES COMMUNAUX**

Disponibilité et réservation auprès de Loisir Accueil Savoie Réservations : 04 79 85 01 09

Renseignements et tarifs en mairie : 04 79 28 40 89

Site Internet : [www.gite-de-france.com](http://www.gite-de-france.com)

## **LOCATION SALLE DES FETES**

S'adresser à Olivier FRANCONY 04 79 28 43 66 ou à Thierry TOURNIER 04 79 28 43 90

## **DECHETTERIE DE SAINT ALBAN LEYSSE**

Route de La Féclaz 04 79 71 36 09

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17h 30 (18h en été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Dimanche et jours fériés : de 8h 30 à 12 h (sauf Noël, Jour de l'an et 1<sup>er</sup> mai)

## **SERVICE DES EAUX**

Chambéry métropole, relations abonnés et urgences 04 79 96 86 70

## **A.D.M.R**

Secrétariat : Maison de l'environnement à St Jean d'Arvey : 04 79 28 91 90

Contacts pour Thoiry : Madeleine ROSSI : 04 79 28 40 85

## **SICSAL (Syndicat intercommunal du canton de Saint Alban Leysse)**

- Service enfance 04 79 70 76 01
- Service jeunesse 04 79 70 83 48
- Relais parents/assistantes maternelles 04 79 33 54 65

